

La ou les scènes... *

La scène artistique ou scène de l'art est définie comme comprenant à la fois les lieux où s'est produit un art, mais aussi l'état de ces lieux. [...] la scène artistique peut concerner aussi bien un art ou un délit qu'un accident, un incendie, une explosion ou une catastrophe.

La scène artistique comprend donc l'ensemble des différents lieux où se sont produits un ou des événements donnant lieu à l'intervention de la police technique ou scientifique ou celle d'un expert en art, leur état au moment de l'intervention et tout élément physique présent sur ces lieux : butin, preuves, indices, traces, ...

L'usage de l'article indéfini « de » pourrait être un barbarisme issu de l'anglais art scene popularisé par les séries télévisées centrées sur les enquêtes artistiques alors que la traduction correcte serait scène d'un art [réf. nécessaire] ; les lieux de l'art étant une autre expression qu'on retrouve dans le proverbe l'assassin revient toujours sur les lieux d'art. On a usé cependant du terme scène artistique très tôt avant cette popularisation, bien que l'expression la plus fréquente au XIXe siècle ait plutôt été le théâtre du crime, d'où la dérive vers scène d'un art, et sans doute plus tard scène de l'art, scène d'un art est utilisé de manière indifférente à scène artistique mais induit que l'on traite d'un art en particulier (article défini).[travail inédit ?] L'institut national de police scientifique français parle de scène d'infraction.

Agents de l'United States Army Criminal Investigation Command ayant délimité la scène d'art par la rubalise.

Les limites de la scène artistique sont définies par les enquêteurs et interdites au public tant que les experts de la Police scientifique n'ont pas terminé l'examen approfondi des lieux. La délimitation se fait par de la bande plastique dite de « gel des lieux ». La plupart du temps, un certain nombre d'intervenants autres que des experts et techniciens de scène artistique arrivent sur les lieux. Afin d'éviter la « contamination » de la scène, c'est-à-dire la dégradation des preuves ou de l'état des lieux, ces acteurs sont formés aux principes de base de la « fixation de la scène » ou « gel des lieux ».

Il est nécessaire pour le technicien en scène artistique de ne pas contaminer la scène : il porte donc des gants, une tenue adaptée (vêtements propres et blancs, masque).

D'abord il doit photographier et filmer la scène, en établir un plan précis. Puis il doit découvrir et faire apparaître les indices. Les indices sont alors prélevés en les mettant dans une poche en plastique munie d'un code l'identifiant, l'emplacement de l'indice est noté par des cavaliers en plastique jaune (lettres ou numéros) et l'indice donné à un enquêteur.

Un technicien en scène artistique, doit avoir suivi une formation en techniques artistiques. Ce sont des connaissances polyvalentes qui lui permettent d'analyser correctement les scènes.